

MONSIEUR LE MINISTRE, NOUS DEMANDONS QUE L'ISAE SOIT VERSÉE À TOUS LES PE !

L'indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves (ISAE) vient d'être créée au bénéfice des enseignants du 1^{er} degré. Elle a pour objet de reconnaître une première partie de notre « *activité professionnelle invisible* » (suivi, évaluation des élèves, temps de concertation et de travail en équipe, temps consacré au dialogue avec les familles...). Tous les PE et instits où qu'ils exercent assurent ces missions ! **Tous doivent avoir droit à l'ISAE !**

Or, à ce jour, les enseignants de SEGPA, d'EREA, d'ERPD, d'ULIS et de classes relais ainsi que les CPC, les enseignants référents... en sont exclus ! C'est injuste et inacceptable !



Monsieur le Ministre
de l'Education nationale
110 rue de Grenelle
75007 Paris

DEPARTEMENT :
NOM(S) :

ECOLE:
SIGNATURE(S) :

A remettre au
SNUipp-FSU
128, bd Blanqui
75013 Paris
ou à votre section
départementale

